

La Maison à Petits Pas

**Rapport de l'auditeur indépendant et
États financiers**

31 mars 2025



Rapport de l'auditeur indépendant

Aux membres de **La Maison à Petits Pas**

Opinion avec réserve

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de **La Maison à Petits Pas** (« l'organisme »), qui comprennent le bilan au **31 mars 2025** et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, à l'exception des incidences du problème décrit dans le paragraphe « Fondement de l'opinion avec réserve », les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'organisme au **31 mars 2025**, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion avec réserve

Comme c'est le cas dans de nombreux organismes de bienfaisance, l'organisme tire des produits de dons à l'égard desquels il n'est pas possible de vérifier l'intégralité de façon satisfaisante. Par conséquent, notre audit de ces produits s'est limité aux montants inscrits dans les comptes de l'organisme et nous n'avons pas pu déterminer si des ajustements pourraient devoir être apportés aux montants des dons comptabilisés, de l'excédent des produits sur les charges, des flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement pour les exercices terminés le **31 mars 2024** et le **31 mars 2025**, de l'actif à court terme au **31 mars 2024** et au **31 mars 2025**, et des actifs nets aux **1^{er} avril et 31 mars 2024 et 2025**. Nous avons exprimé par conséquent une opinion d'audit avec réserve sur les états financiers de l'exercice terminé le **31 mars 2024**, en raison des incidences possibles de cette limitation de l'étendue des travaux.

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'organisme conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit avec réserve.

Responsabilité de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'organisme ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'organisme.

Responsabilité de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'organisme;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'organisme à cesser son exploitation;
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle;
- Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.



Société de comptables professionnels agréés

Montréal, le 20 mai 2025

* Par CPA auditeur permis de comptabilité publique n° A144424

La Maison à Petits Pas

États financiers

31 mars 2025

Index

États financiers

Résultats	1
Évolution de l'actif net	2
Bilan	3
Flux de trésorerie	4
Notes complémentaires	5 à 7

Renseignements supplémentaires

Activités	Annexe A
Administration	Annexe A
Occupation des locaux	Annexe A

Résultats**Exercice terminé le 31 mars 2025**

	2025	2024
Produits		
Subventions et contributions financières		
Ministère de la Famille		
Halte-garderie	41 160	\$ 30 870
Soutien à la mission	176 179	\$ 170 082
Ministère de l'Éducation - soutien à des partenaires en éducation	11 386	-
Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale	5 412	-
Centraide		
Mission générale	110 000	110 000
Camps	7 600	5 600
DATAide	-	703
Fonds de relance des organismes communautaires	2 746	23 159
Planification stratégique	5 184	14 816
Gouvernement du Canada		
Agence de la santé publique du Canada - PACE	29 544	29 544
Ville de Montréal		
Location d'équipements sportifs	77	13 400
Aide financière aux OBNL locataires	-	1 901
Ministère de la Santé et des Services sociaux - Subvention YAPP	1 676	1 632
	390 964	401 707
Dons et revenus autonomes		
Autofinancement	2 775	1 516
Revenus locatifs	730	1 163
Cotisations	5 164	3 470
Contributions - Activités	18 099	19 658
Revenus d'intérêts	7 759	1 952
Dons	8 050	11 300
	42 577	39 059
Total des produits	433 541	440 766
Charges		
Salaires et charges sociales	296 635	253 749
Activités [Annexe A]	57 534	87 248
Administration [Annexe A]	17 443	18 293
Occupation des locaux [Annexe A]	55 487	64 858
Total des charges	427 099	424 148
Excédent des produits sur les charges	6 442	\$ 16 618

Évolution de l'actif net**Exercice terminé le 31 mars 2025**

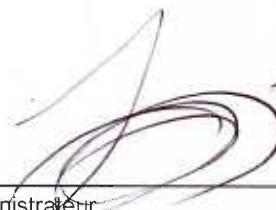
	Grevé d'affectations internes	Non grevé d'affectations	2025	2024
Solde au début	135 145 \$	1 608 \$	136 753 \$	120 135 \$
Excédent des produits sur les charges	-	6 442	6 442	16 618
	135 145	8 050	143 195	136 753
Affectations internes [note 7]	6 787	(6 787)	-	-
Utilisation d'affectations internes [note 7]	(145)	145	-	-
Solde à la fin	141 787 \$	1 408 \$	143 195 \$	136 753 \$

Bilan**Au 31 mars 2025**

	2025	2024
Actif		
À court terme		
Encaisse	12 285 \$	94 048 \$
Placements temporaires [note 3]	<u>162 445</u>	90 139
Sommes à recevoir	45	-
Subventions à recevoir	5 062	5 348
Sommes à recevoir de l'État	6 925	5 087
Frais payés d'avance	<u>1 708</u>	2 806
	<u>188 470</u>	197 428
Dépôt à terme , 1,65%, échéant le 15 juin 2027	5 002	5 002
	<u>193 472 \$</u>	202 430 \$
Passif		
À court terme		
Fournisseurs et charges à payer [note 5]	50 277 \$	57 747 \$
Subventions et contributions reportées [note 6]	<u>-</u>	7 930
	<u>50 277</u>	65 677
Actif net		
Grevé d'affectations internes [note 7]	141 787	135 145
Non grevé d'affectations	<u>1 408</u>	1 608
	<u>143 195</u>	136 753
	<u>193 472 \$</u>	202 430 \$

Pour le Conseil d'administration

Carine Thérien
Administrateur



Administrateur

Flux de trésorerie**Exercice terminé le 31 mars 2025**

	2025	2024
Activités de fonctionnement		
Rentrées de fonds :		
Subventions et contributions financières	362 740 \$	422 557 \$
Dons, autofinancement et autres produits	<u>42 532</u>	<u>39 059</u>
	405 272	461 616
Sorties de fonds :		
Salaires et charges sociales	(281 409)	(247 687)
Fournisseurs et services	<u>(133 320)</u>	<u>(164 465)</u>
	(414 729)	(412 152)
Rentrées (sorties) de fonds nettes liées aux activités de fonctionnement	(9 457)	49 464
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début	184 187	134 723
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin	174 730 \$	184 187 \$
La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont constitués de :		
Encaisse	12 285 \$	94 048 \$
Placements temporaires	<u>162 445</u>	<u>90 139</u>
	174 730 \$	184 187 \$

Notes complémentaires**31 mars 2025**

1. Statut et mission de l'organisme

La Maison à Petits Pas est un organisme à but non lucratif, incorporé en vertu de la Partie III de la Loi sur les compagnies du Québec. Il est reconnu comme organisme de bienfaisance enregistré au sens de la loi de l'impôt sur le revenu. L'organisme a la mission d'accompagner chaque personne constituant une famille dans son développement et son cheminement tant personnel, social, affectif, scolaire et professionnel.

2. Principales méthodes comptables

Les états financiers ont été dressés selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif de la Partie III du *Manuel des CPA Canada* et comprennent les principales méthodes comptables suivantes :

Estimations de la direction

La préparation des états financiers selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif oblige la direction à faire des estimations et à poser des hypothèses qui ont une incidence sur les montants des actifs et des passifs et sur les informations présentées au sujet des actifs et des passifs éventuels à la date de clôture, ainsi que sur les montants des produits et des charges de l'exercice. Les chiffres réels pourraient différer de ces estimations.

Constatation des produits

L'organisme applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

Les revenus de placements non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont gagnés.

Les revenus de dons et d'activités sont constatés lorsqu'ils sont encaissés.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont imputées aux résultats au cours de l'exercice où elles sont acquises.

Instruments financiers

L'organisme évalue initialement ses actifs financiers et ses passifs financiers à la juste valeur. Il évalue ultérieurement tous ses actifs et passifs financiers au coût après amortissement.

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement se composent de l'encaisse, des placements temporaires, du dépôt à terme et des subventions à recevoir.

Les passifs financiers évalués au coût après amortissement se composent des fournisseurs et charges à payer.

Services reçus à titre bénévole

L'organisme ne pourrait exercer ses activités sans les services qu'il reçoit de nombreux bénévoles qui lui consacrent un nombre d'heures considérables. En raison de la complexité inhérente à la compilation de ses heures, les services reçus à titre de bénévoles ne sont pas constatés dans les états financiers de l'organisme.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique de l'organisme consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires et les placements dont l'échéance n'excède pas trois mois à partir de la date d'acquisition.

Notes complémentaires**31 mars 2025**

3. Placements temporaires	2025	2024
Dépôt à terme réservé, encaissé au cours de l'exercice	- \$	50 000 \$
Compte avantage entreprise	162 445	40 139
	162 445 \$	90 139 \$

4. Immobilisations corporelles	2025	2024
Les immobilisations corporelles sont imputées aux résultats. Les immobilisations si elles avaient été capitalisées auraient la valeur nette suivante :		
Matériel informatique	1 505 \$	2 247 \$
Mobilier et équipement	7 320	9 150
	8 825 \$	11 397 \$

5. Fournisseurs et charges à payer	2025	2024
Fournisseurs et frais courus	4 658 \$	6 774 \$
Ministère de la famille - Halte-garderie à rembourser	-	20 580
Salaires à payer	7 301	5 957
Vacances courues	38 318	24 436
	50 277 \$	57 747 \$

6. Subventions et contributions reportées

Les subventions et contributions reportées représentent des ressources non dépensées reçues au cours de l'exercice considéré et destinées à couvrir les charges de l'exercice subséquent. Les variations survenues dans le solde des subventions et contributions reportées sont les suivantes :

	Solde au 31 mars 2024		Constaté à titre de produits	Solde au 31 mars 2025
	Encaissements			
Centraide				
Fonds de relance des organismes communautaires	2 746 \$	-	2 746 \$	-
Planification stratégique	5 184	-	5 184	-
	7 930 \$	- \$	7 930 \$	- \$

7. Grevé d'affectations internes

À sa réunion du 20 mai 2025, le conseil d'administration a décidé de diminuer de 175 \$ la réserve pour le projet d'achat immobilier, d'affecter une somme de 3 787 \$ à l'aménagement de la cour en arrière et 3 000 \$ au projet ados. L'actif net grevé d'affectations internes au 31 mars 2025 se détaille comme suit :

	Solde au 31 mars 2024		Utilisation/ Virement	Solde au 31 mars 2025
	Affectation			
Fonds de liquidités d'urgence	40 000 \$	-	-	40 000 \$
Innovation informatique	25 000	-	-	25 000
Projet d'achat immobilier (avant avril 2025)	70 145	-	145	70 000
Aménagement de la cour en arrière	-	3 787	-	3 787
Projet ados	-	3 000	-	3 000
	135 145 \$	6 787 \$	145 \$	141 787 \$

L'organisme ne peut utiliser ces montants grevés d'affectations internes à d'autres fins sans le consentement préalable du conseil d'administration.

Notes complémentaires**Excédent des produits sur les charges**

8. Engagements contractuels

L'organisme s'est engagé en vertu d'un bail de cinq ans échéant en juin 2027 à verser un loyer minimum mensuel de 2 720 \$ excluant les clauses escalatoires. Le solde de l'engagement au 31 mars 2025 est de 74 250 \$. Les paiements minimums pour les prochains exercices s'établissent comme suit:

2026	33 000	\$
2027	33 000	\$
2028	8 250	\$

De plus, l'organisme s'est engagé, en vertu d'un bail pour un photocopieur jusqu'en avril 2030 à verser un loyer minimum mensuel de 127 \$. Le solde de l'engagement au 31 mars 2025 est de 8 001 \$. Les versements pour les prochains exercices s'établissent comme

2026	1 524	\$
2027	1 524	\$
2028	1 524	\$
2029	1 524	\$
2030	1 524	\$

9. Instruments financiers

L'organisme, par le biais de ses instruments financiers, est exposé à divers risques. L'analyse suivante fournit une mesure des risques à la date du bilan, soit au 31 mars 2025.

Risque de crédit

L'organisme évalue, de façon continue, les montants à recevoir sur la base des montants dont il a la quasi-certitude de recevoir en se fondant sur leur valeur de réalisation estimative.

Risque de taux d'intérêt

L'organisme est exposé au risque de taux d'intérêt en ce qui concerne ses instruments financiers à taux d'intérêt fixe et à taux variables. Les instruments à taux d'intérêt fixe assujettissent l'organisme à un risque de juste valeur et ceux à taux variables à un risque de flux de trésorerie.

Renseignements supplémentaires**Exercice terminé le 31 mars 2025**

	2025	2024
Activités		
Activités éducatives et autres activités	18 215 \$	23 259 \$
Matériel	7 035	7 190
Fournitures et approvisionnement	2 113	2 676
Location d'équipement	4 610	4 771
Services professionnels	15 271	22 028
Papeterie et photocopies	3 244	1 846
Déplacement et transport	6 564	9 926
Ameublement et équipement	86	15 552
Autres charges	396	-
	57 534 \$	87 248 \$
Administration		
Frais de formation	-	857 \$
Abonnement	5 123	6 175
Frais de représentation	159	36
Honoraires professionnels	6 288	6 529
Fournitures informatiques	812	59
Télécommunications	3 583	3 399
Intérêts et frais bancaires	1 478	1 238
	17 443 \$	18 293 \$
Occupation des locaux		
Loyer	38 247 \$	36 543 \$
Électricité et chauffage	3 950	4 571
Entretien et déneigement	5 470	15 205
Assurances	4 637	4 229
Taxes et permis	2 140	2 791
Système d'alarme	1 043	1 519
	55 487 \$	64 858 \$